

BORNE KILOMÉTRIQUE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Saint-Martin-sur-Armançon
bief 93 du versant Yonne

Dossier IA89000971 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Type de borne placée tous les 5 km en 1835 pour le calcul des droits de navigation. Elle porte la distance parcourue depuis Migennes : Y K 50 (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 59 et Ecole nationale des Ponts et Chaussées, fonds ancien, ms. 460).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1835 (daté par travaux historiques)

Description

Borne à la partie supérieure cintrée.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire

Informations complémentaires

- Les bornes du canal de Bourgogne :** <https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/bourgogne/ouvrages-dart/bornes/>

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : borne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

89, Saint-Martin-sur-Armançon, lieudit : bief 93 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20178900020NUC2A

Date : 2017

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine